

Grand Belfort
Communauté d'Agglomération

RAPPORT 2020 D'ACTIVITÉ



52
communes



105 000
habitants



SOMMAIRE

1 TERRITOIRE ET GOUVERNANCE	P 05
• Le territoire	P 06
• Les élus	P 08
• Les instances	P 10
• L'administration : organigramme	P 12
• Les compétences	P 14
2 ÉQUIPEMENTS ET MISSIONS	P 15
• Le développement économique et l'aménagement du Territoire	P 16
• Les équipements sportifs	P 18
• La culture et le tourisme	P 20
• Le service public de l'eau et de l'assainissement	P 22
• Les déchets ménagers	P 24
• L'environnement	P 25
• Le cadre de vie	P 26
• L'urbanisme	P 28
• Habitat et politique de la ville	P 29
• Les gardes champêtres territoriaux	P 30
• Le numérique	P 31
• L'appui aux communes	P 32
• Le service aux communes	P 33
3 LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020	P 35
• Économie : l'Aéroparc, un espace stratégique de tous temps	P 36
• Sport : la nouvelle piscine intercommunale s'érige au parc de la Douce	P 38
• Renouvellement urbain	P 39
• Environnement : économiser et diversifier la ressource en eau	P 40
• Santé : sur le front de la crise sanitaire	P 42
• Communes	P 43
4 REPÈRES BUDGÉTAIRES	P 44
• Compte administratif	P 45



Damien Meslot
Président du Grand Belfort

INVESTIR POUR L'AVENIR DU GRAND BELFORT

Le rapport d'activité 2020 ne peut occulter la crise sanitaire qui a défié les ambitions du Grand Belfort et interrogé notre capacité à y faire face sur tous les fronts. Grâce à l'implication des agents et des élus, nous avons su nous adapter, nous réinventer pour assurer la continuité d'un service public de qualité et poursuivre nos actions pour l'avenir du Grand Belfort.

Investir pour nos emplois

Ma priorité reste intacte : la diversification de notre économie avec le développement de la filière hydrogène-énergie qui prévoit de créer des centaines d'emplois et renforcer la dynamique positive de la démographie sur notre territoire.

La reconnaissance de nos efforts est perceptible. Le groupe industriel McPhy, pionnier de l'hydrogène vert, a retenu notre communauté d'agglomération pour installer sur l'Aéroparc de Fontaine sa « gigafactory ». Cette usine géante de 20 000 m² produira des électrolyseurs pouvant créer jusqu'à 450 emplois.

Pour diversifier notre industrie, nous avons développé des zones d'activités à fort potentiel. Les nouvelles implantations d'entreprises dans le secteur logistique permettront, elles aussi, la création de centaines d'emplois.

Amazon a également choisi le Grand Belfort pour y établir un site de livraison, avec 300 emplois à venir. Quant à l'italien Vailog, leader européen de l'immobilier industrie, il implantera sa nouvelle plateforme logistique créant 1 000 emplois.

Ces résultats démontrent que le Grand Belfort est attractif et inspire la création de nouvelles activités.

Investir pour un cadre de vie de qualité

Le Grand Belfort est pleinement engagé pour faire face aux défis croissants posés par la transition énergétique et environnementale, les évolutions de nos modes de vie, le développement des mobilités douces, les attentes de nos habitants pour une vie meilleure.

Notre communauté d'agglomération poursuit ses investissements au service d'une gestion raisonnée de l'eau, des aides à la rénovation de logements, des équipements sportifs modernes et attractifs telle la nouvelle piscine du Parc conçue pour accueillir diverses pratiques (apprentissage, natation sportive et loisirs) et un espace bien-être.

Investir pour le développement des communes

Avec son fonds de soutien, le Grand Belfort accompagne ses 52 communes dans la réalisation de leurs projets d'aménagement et d'équipement. En 2020, 200 000 € ont été reversés aux communes, leur permettant ainsi de financer leurs actions et les services publics de demain.

La liste des réalisations est longue. Aussi, je vous invite à parcourir ce bilan d'activité qui est le reflet de mes engagements pris pour le développement et l'attractivité du Grand Belfort.



Jérôme Saintigny
Directeur général des services

Malgré une année 2020 profondément marquée par la crise sanitaire, l'administration du Grand Belfort a poursuivi sa modernisation.

Elle s'est concrétisée par une refonte des directions générales adjointes et la création de nouvelles directions dont l'objectif, je l'écrivais dans le précédent rapport d'activité, consiste à mieux exercer nos compétences. Il s'agit à la fois de développer nos capacités d'expertise, rééquilibrer la charge de travail et (ré)investir des champs sous-exploités.

Notre collectivité s'est ainsi dotée d'une nouvelle DGA chargée du développement urbain et de la stratégie territoriale. Regroupant en son sein la direction de la politique de la Ville, celle de l'urbanisme ainsi qu'une nouvelle direction de l'aménagement en cours de construction, Elle a vocation à développer une vision globale et cohérente de notre territoire, de la logique d'une OPAH-RU à l'échelle d'un quartier à la construction éventuelle d'un futur PLUi pour l'ensemble du territoire du Grand Belfort quand la décision politique interviendra.

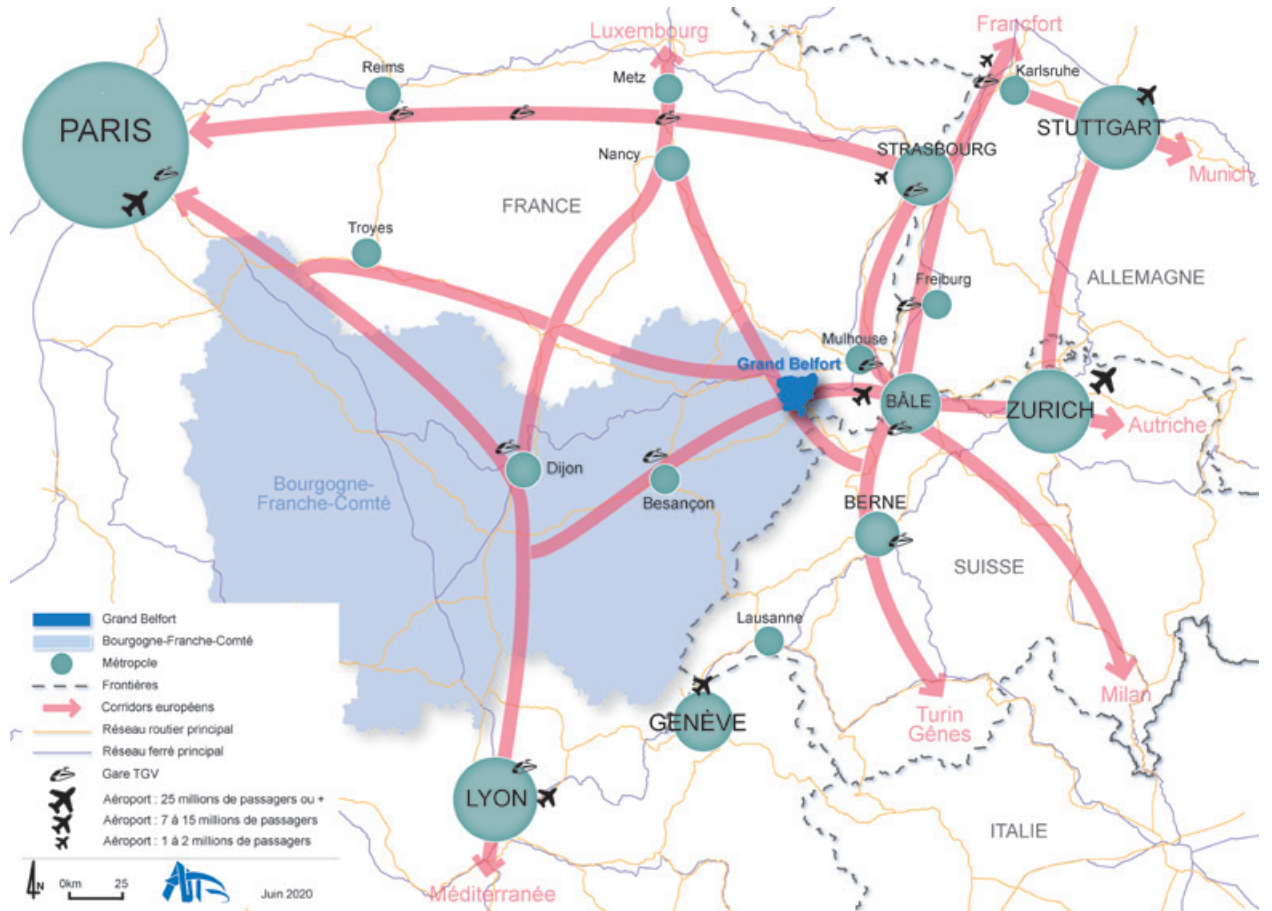
Le Grand Belfort s'est également doté d'une direction consacrée exclusivement au développement économique et à l'enseignement supérieur dont l'objectif est bien évidemment de déployer la stratégie de développement autour de l'hydrogène d'une part et de la logistique d'autre part en sortant d'un modèle purement mono-industriel. Par ailleurs, notre territoire a évolué : au site historique et stratégique du Techn'hom dont les enjeux d'évolution demeurent, s'est adjoint celui de la JonXion a vocation tertiaire et plus récemment celui de l'Aéroparc dont le développement s'accélère et vous est retracé dans les pages de ce rapport. Notre collectivité avait en conséquence besoin de renforcer le pilotage de cette compétence en continuant de s'appuyer bien évidemment sur le savoir-faire de nos SEM.

Enfin, la DGA culture, sport et attractivité regroupe désormais sous un pilotage unique l'ensemble des services et missions qui participent à faire de notre territoire un lieu vivant et à valoriser. Une nouvelle direction du développement touristique et commercial s'emploie désormais à développer les synergies aux côtés d'équipements et événements culturels et sportifs déjà bien présents.

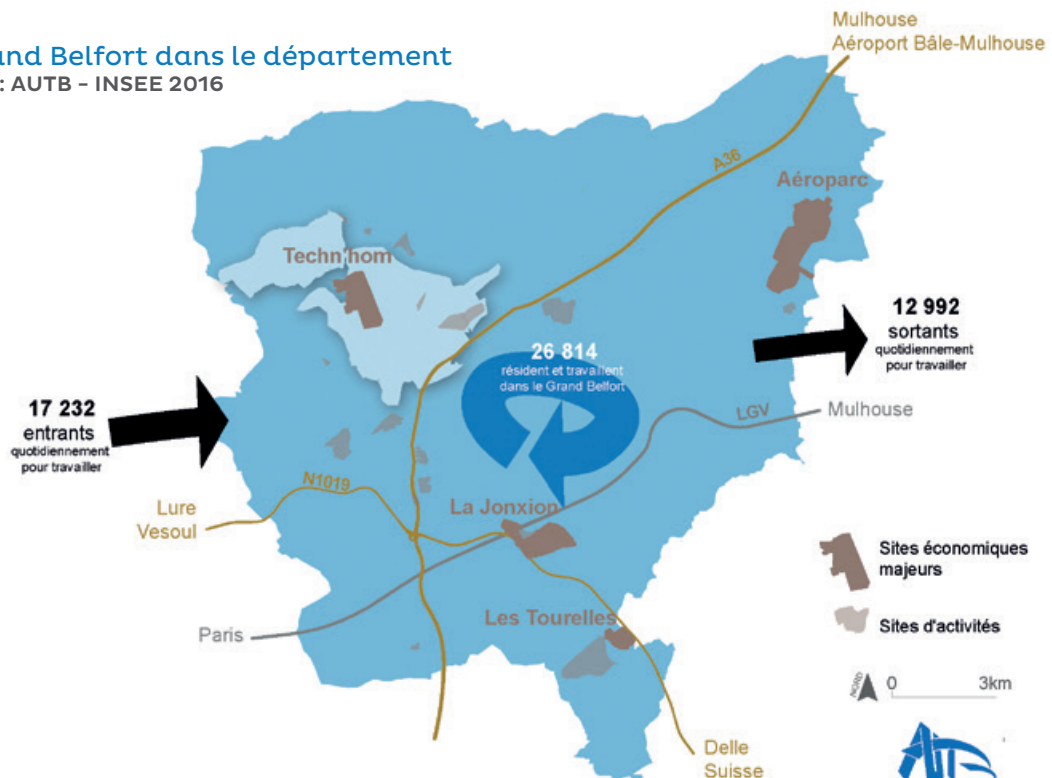
TERRITOIRE ET **GOUVERNANCE**



Le Grand Belfort au cœur de l'Europe
Source : AUTB



Le Grand Belfort dans le département
Source : AUTB - INSEE 2016



VOS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Damien Meslot
Président du Grand Belfort

VICE-PRÉSIDENTS



Maryline Morallet
1^{re} Vice-présidente
chargée des
finances, des affaires
juridiques et du
patrimoine
Maire de Sevenans



Marie-Laure Friez
2^e Vice-présidente
chargée de l'écologie
et du développement
durable
Maire de Botans



Alexandre Mançanet
3^e Vice-président
chargé
du fonds de concours
et des relations
avec les communes
Maire
de Vauthiermont



Rafaël Rodriguez
4^e Vice-président
chargé
du développement
économique
du territoire
Maire de Méziré



Delphine Mentré
5^e Vice-présidente
chargée de la
culture
Belfort



Éric Koeberlé
6^e Vice-président
chargé
de l'enseignement
supérieur
et de la recherche
Maire de Bailliers



Florence Besancenot
7^e Vice-présidente
chargée des grands
équipements sportifs
Belfort



Jacques Bonin
8^e Vice-président
chargé
de la politique
de gestion
des déchets
Bourogne



Loubna Chekouat
9^e Vice-présidente
chargée
des ressources
humaines
Belfort



Philippe Challant
10^e Vice-président
chargé de la
politique de l'eau
Maire
de Sermamagny



Alain Picard
11^e Vice-président
chargé
du développement
de la politique
de santé
Belfort



Marie-France Cefis
12^e Vice-présidente
chargée
de la valorisation
du patrimoine
Maire de Valdoie



Stéphane Guyod
13^e Vice-président
chargé des transports,
des voiries et de
l'accessibilité
intercommunale
Maire
de Meroux-Moual



Samuel Dehmeche
14^e Vice-président
chargé du logement,
de l'habitat et du
renouvellement
urbain
Belfort



Pierre Carles
15^e Vice-président
chargé de la sécurité
civile et de la
protection contre
les incendies
Maire de Offemont

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



Thierry Besançon
Conseiller
communautaire
délégué aux gardes
champêtres
territoriaux
Maire de Bessoncourt



Bouabdallah Kiouas
Conseiller communautaire
délégué au
développement
numérique du territoire
et des nouvelles
technologies
Belfort



Arnaud Miotte
Conseiller communautaire
délégué à la gestion
et au développement
des zones d'activités
industrielles
et commerciales
Maire de Fousse-magne



Françoise Ravey
Conseillère
communautaire
déléguée
aux instructions
d'urbanisme
et au droit des sols
Maire de Morvillars



Pierre Fietier
Conseiller
communautaire
délégué au
développement
de la zone d'activité
de l'Aéroparc
Maire de Fontaine



Marianne Dorian
Conseillère
communautaire
déléguée au tourisme
Belfort



Miltiade Constantakatos
Conseiller communautaire
délégué à la gestion
des milieux aquatiques
et à la prévention des
inondations (Gemapi)
Maire de Frais



Joseph Illana
Conseiller
communautaire
délégué à l'économie
sociale et solidaire
Belfort



Laurent Demesy
Conseiller
communautaire
délégué au conseil
de développement
Maire d'Évette-Salbert

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Andelnans
Bernard Mauffrey
Maire

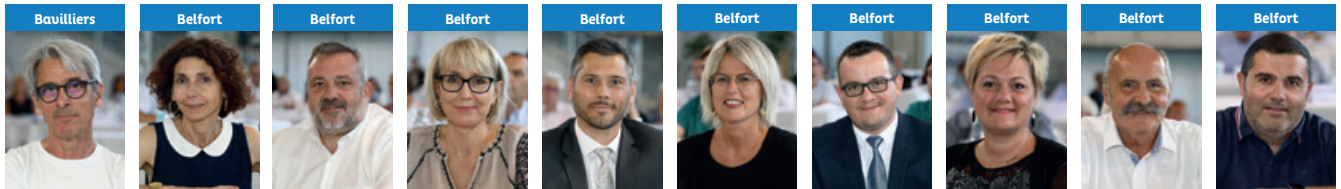
Angeot
Michel Nardin
Maire

Argiésans
Roger Lauquin
Maire

Autrechène
Corinne Aymonier
Maire

Banvillers
Thierry Patte
Maire

Bauvillers
Josiane Haasz-Juillard



Bauvillers
Gérald Loridat

Belfort
Évelyne Caloprisco

Belfort
Sébastien Vivot

Belfort
Marie-Hélène Ivou

Belfort
Tony Kneip

Belfort
Rachel Horlacher

Belfort
Loïc Lauvaill

Belfort
Charlène Authier

Belfort
Jean-Marie Herzog

Belfort
Pierre-Jérôme Collard



Belfort
Marie Stabile

Belfort
Yves Vola

Belfort
Marie-Thérèse Robert

Belfort
Nathalie Boudevin

Belfort
Paruin Cerf

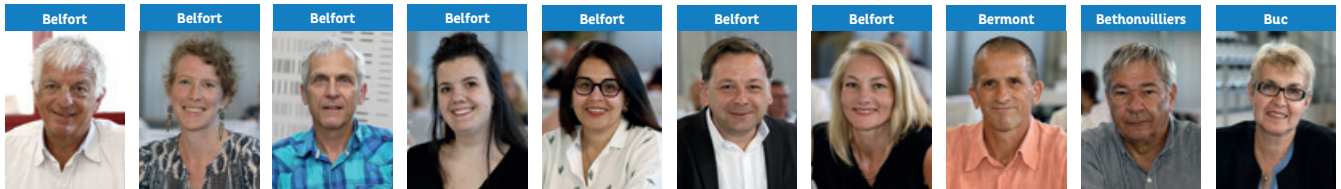
Belfort
Brice Michel

Belfort
Latifa Gilliotte

Belfort
David Diméy

Belfort
Corinne Castaldi

Belfort
Nikola Jelacic



Belfort
François Boron

Belfort
Mathilde Regnaud

Belfort
René Schmitt

Belfort
Zoé Rundstadler

Belfort
Samia Jaber

Belfort
Bastien Faudot

Belfort
Marie-José Fleury

Bermont
Pascal Grosjean
Maire

Bethonvilliers
Alain Tritter
Maire

Buc
Édith Petey



Charmois
Julien Plumeleur
Maire

Châtenois-les-Forges
Mélanie Welklen-Haoatai
Maire

Châtenois-les-Forges
Florian Bouquet

Chêremont
Jean-Paul Moutarlier
Maire

Cravanche
Julien Coulon
Maire

Cunelières
Henri Ostermann
Maire

Danjoutin
Martine Pauluzzi

Danjoutin
Alain Fousseret

Denney
Jean-Paul Morgen
Maire

Dorans
Daniel Schnoebelen
Maire



Eguenigue
Michel Merlet
Maire

Éloie
Éric Gilbert
Maire

Essert
Dominique Jeannin
Maire

Essert
Hafida Berregad

Fontenelle
Jean-Claude Mouglin
Maire

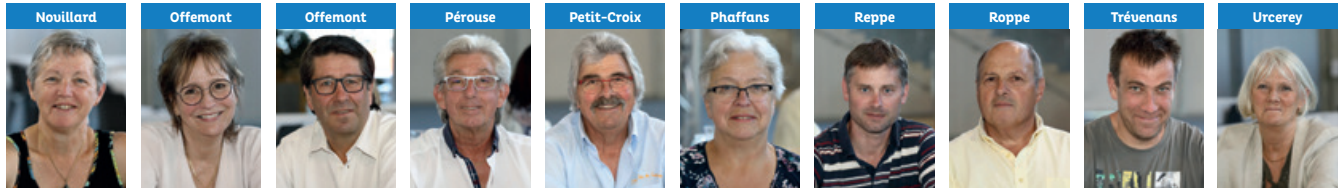
Lacollonge
Michel Blanc
Maire

Lagrange
Bernard Guerre-Genton
Maire

Larivière
Sylvain Ronzani

Menoncourt
Michael Jäger
Maire

Montreux-Château
Philippe Crépin
Maire



Nouillard
Pascale Gabilloux
Maire

Offemont
Marie-Line Cabrol

Offemont
Dominique Retailleau

Pérouse
Jean-Pierre Cnudde
Maire

Petit-Croix
Alain Fiori
Maire

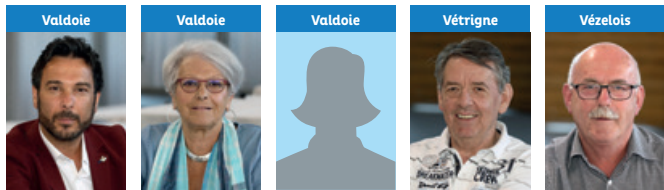
Phaffans
Christine Bainier
Maire

Reppe
Olivier Chrétien
Maire

Roppe
Jean-François Rousseau
Maire

Tréuenans
Pierre Barlogis
Maire

Urcerey
Marie-France Bonnans-Weber
Maire



Valdoie
Bülent Kılıçparlar

Valdoie
Marie-Paule Merlet

Valdoie
Sabrina Malapelle

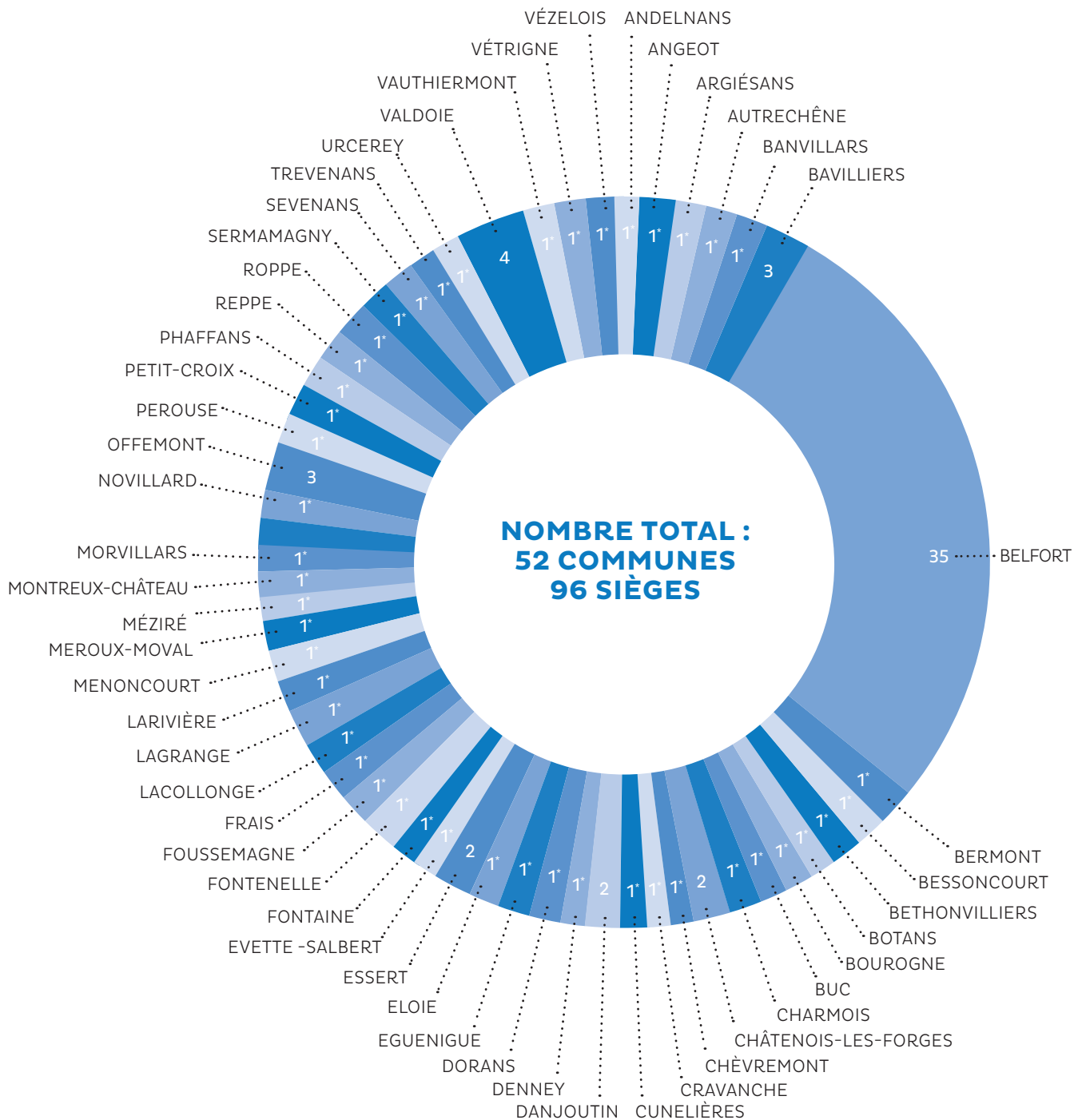
Vétrigne
Alain Salomon
Maire

Vézelois
Roland Jacquemin
Maire

Mis à jour au 30 septembre 2021

LES INSTANCES DÉCISIONNAIRES

(*) = 1 titulaire + 1 suppléant



Mise à jour 2021

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE } 24 JUILLET 2020 AU PHARE À BELFORT



} LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

EN
2020

3

Réunions de
bureau

Le bureau communautaire réunit le président, les Vice-présidents et les conseillers communautaires délégués élus au sein du conseil communautaire. Le bureau prépare les propositions à soumettre au conseil communautaire et règle les affaires pour lesquelles il a reçu délégation.

L'ensemble des Maires est convié aux réunions du bureau.

} LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

EN
2020

5

Réunions de
conseil

Le conseil communautaire est l'organe délibérant du Grand Belfort. Il vote le budget et détermine les orientations de la politique communautaire.

Les assemblées se sont tenues au gymnase Le Phare en raison des contraintes sanitaires.

EN
2020

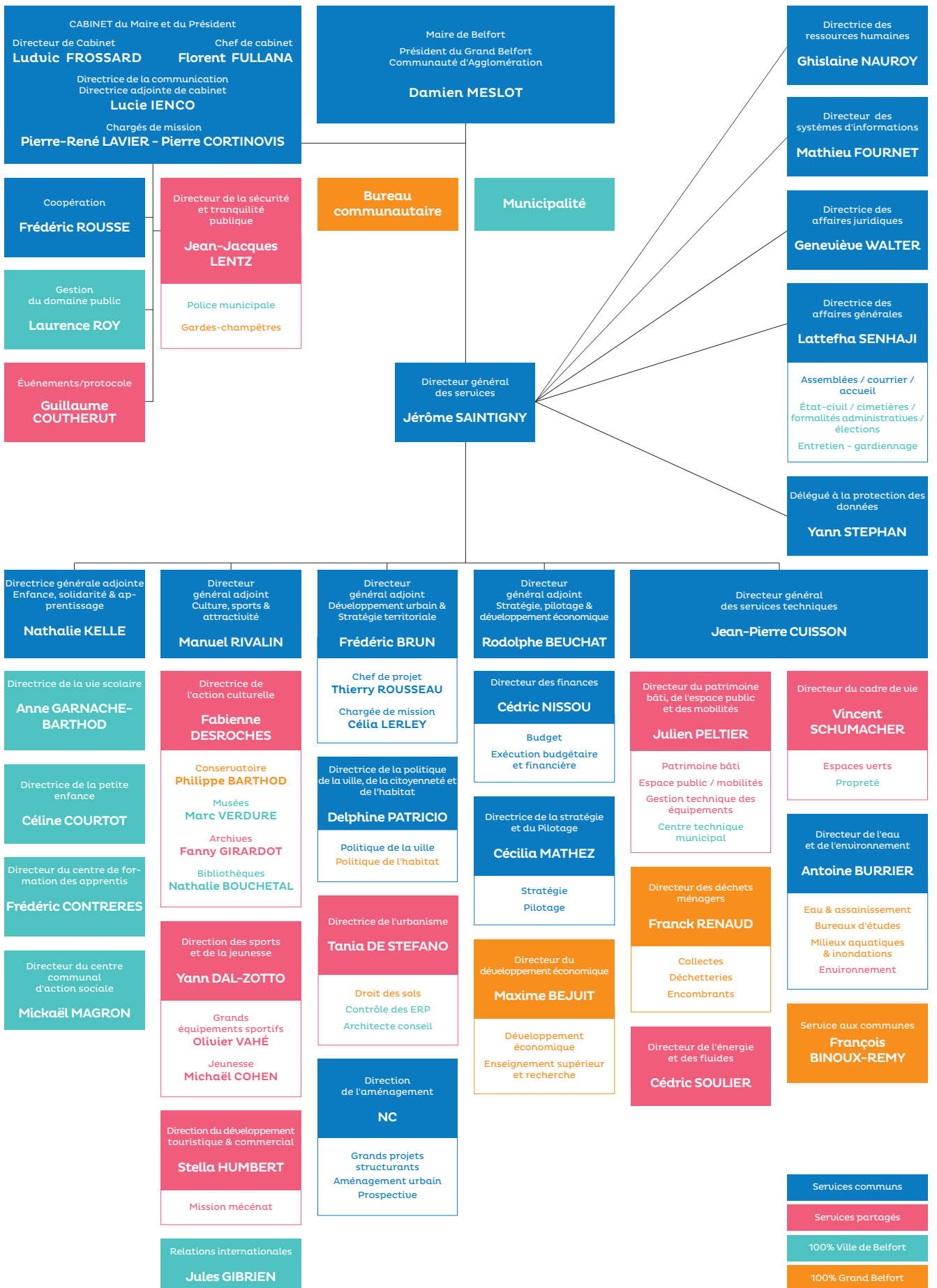
201

Délibérations

17 en Bureau
et 184 en conseil communautaire

L'ADMINISTRATION

Organigramme 2021 de la Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération



LES ÉVOLUTIONS ORGANISATIONNELLES

À la suite d'une réorganisation engagée au cours de l'année 2020, l'organisation du Grand Belfort a évolué au 1^{er} janvier 2021.

- Une nouvelle Direction générale adjointe chargée du développement urbain et de la stratégie territoriale regroupe, la Direction de l'urbanisme, la Direction de la politique de la Ville ainsi qu'une nouvelle direction de l'aménagement.
- La Direction du développement économique et de l'enseignement supérieur est rattachée à la Direction générale adjointe en charge du pilotage et de la stratégie financière.

→ Une nouvelle Direction du développement touristique et commerciale est créée au sein de la Direction générale adjointe culture, sport & attractivité.

→ Les Directions des affaires juridiques et des affaires générales sont désormais rattachées directement à la Direction générale à l'instar de la Direction des systèmes d'information et de la Direction des ressources humaines.

Effectif du Grand Belfort au 1^{er} janvier 2021

ADMINISTRATION ET SERVICE	EFFECTIF
Maire et Président	
Cabinet du Maire et du Président	6
Direction de la communication	4
Coopération	1
Direction générale des services	
Direction générale des services	10
Direction des ressources humaines	34
Direction des systèmes d'information	24
Gardes champêtres territoriaux	5
DGA Stratégie, pilotage et développement économique	
Direction de la stratégie & du pilotage, Direction des finances	13
Direction du développement économique et de l'enseignement supérieur	4
DGA Attractivité, citoyenneté et ressources internes	
Direction de l'aménagement et du développement	4
Direction affaires générales	27
Direction des affaires juridiques	13
DGA Culture, sports et tourisme	
Direction de l'action culturelle	95
Grands équipements sportifs	44
DGA Éducation et solidarité	
Direction de la politique de la ville, de la citoyenneté et de l'habitat	5
Direction générale des services techniques	
Direction des déchets ménagers	82
Direction de l'eau et de l'environnement	110
	481

LES COMPÉTENCES

Tableau simplifié des compétences

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE		ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	POLITIQUE DE LA VILLE
EAU	GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES		ASSAINISSEMENT	GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS	
DÉCHETS MÉNAGERS	ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	CRÉATION OU AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE + PARCS DE STATIONNEMENT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE			
PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE		CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE			

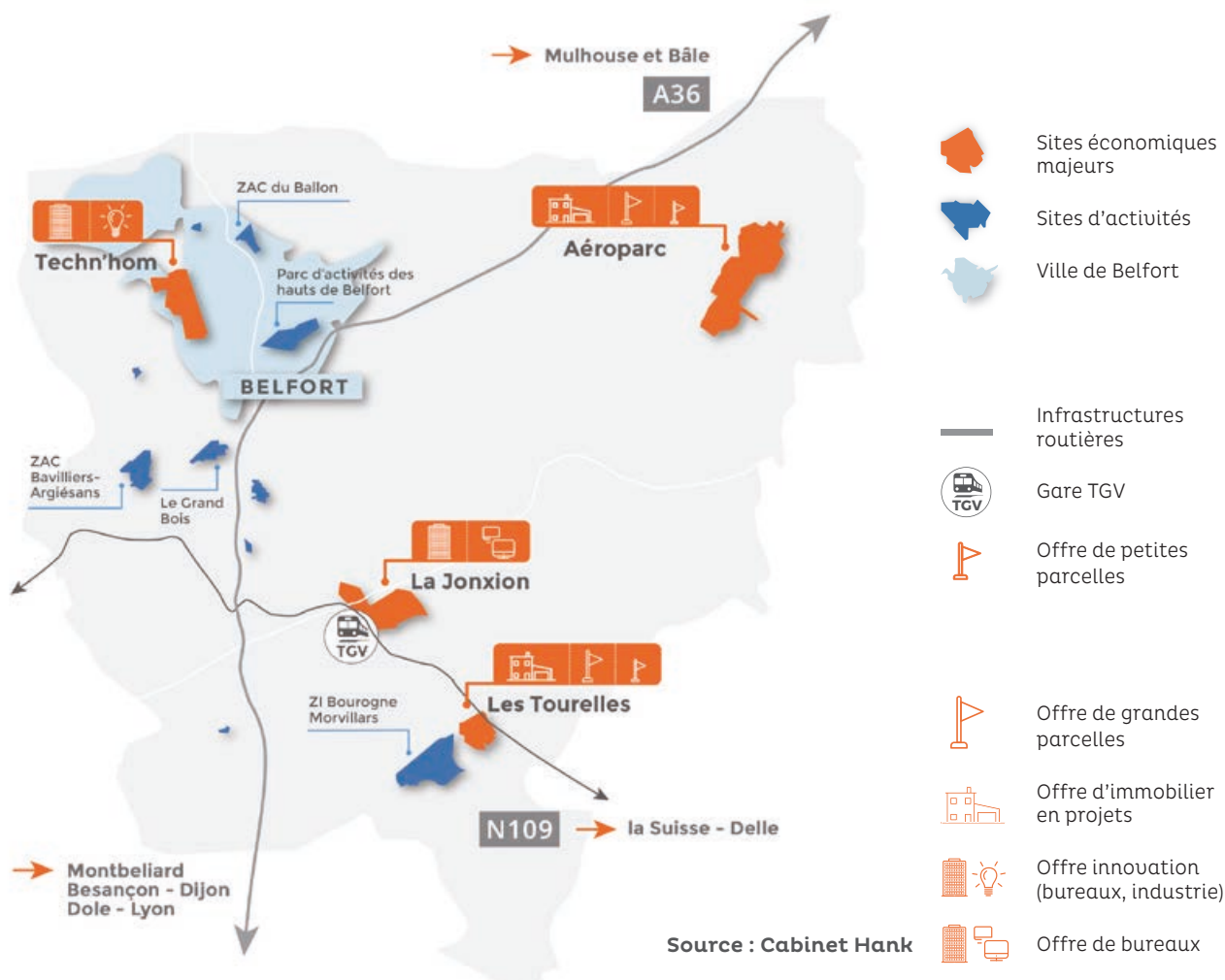
COMPÉTENCES FACULTATIVES

PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA LIGNE TGV RHIN-RHÔNE		ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE		DÉFENSE INCENDIE	
CULTURE ET ACTIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS		ÉCOLE NUMÉRIQUE		HAUT-DÉBIT	SIG
SERVICE D'APPUI AUX COMMUNES		SERVICE À LA POPULATION	DECI	INSTRUCTION DES AUTORISATIONS LIÉES AU DROIT DES SOLS	
CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN, GESTION ET FINANCEMENT D'ÉQUIPEMENT CULTURELS DE CRÉATION, DE PRODUCTION, DE DIFFUSION ET DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL					

ÉQUIPEMENTS ET **MISSIONS**



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



22 Zones d'activités économiques

637 Entreprises

14 000 Emplois

SES MISSIONS

- **Participer** au développement d'un écosystème favorable à la création et à la croissance des entreprises et de l'emploi
- **Développer** l'attractivité économique de l'agglomération et l'offre foncière et immobilière
- **Animer** le réseau des partenaires et suivre leurs financements
- **Assurer** le suivi administratif, technique et financier des zones d'activités en concession d'aménagement
- **Suivre** l'élaboration des schémas de développement et d'aménagement : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Territoire de Belfort
- **Assurer** le suivi des aides financières apportées aux communes du Grand Belfort dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de leurs documents d'urbanisme

DES OUTILS LOCAUX AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE }

L'AUTB

Agence d'Urbanisme
du Territoire de Belfort

www.autb.fr



Depuis 1977, l'AUTB vient en appui sur les questions de l'aménagement et de l'urbanisme. Un programme de travail unique est partagé par les financeurs de l'agence et sert de base aux conventions passées entre chaque partenaire (le Grand Belfort, la Ville de Belfort, le Conseil départemental et l'État). Le Grand Belfort est le principal financeur de l'AUTB.

Au titre de l'année 2020, une subvention de 625 000 € a été versée pour la réalisation du programme partagé.

L'ADN-FC

Agence de Développement
Nord Franche-Comté

www.adnfc.fr



L'ADN-FC est née en 2015 de la fusion de l'Agence de développement économique de Belfort et son territoire (ADEBT) et du pôle développement économique de l'Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU), toutes deux présentes depuis de nombreuses années sur le terrain du développement local.

En 2020, l'agence de développement a perçu des subventions de la part du Grand Belfort à hauteur de 475 000 €.

TANDEM

TANDEM

www.tandem.immo

Depuis 1988, le territoire s'est doté d'une SEM patrimoniale, la SEMPAT; il s'agit de la première SEM immobilière créée en France. En 2015, pour faire face aux évolutions de son environnement et soutenir la commercialisation de Techn'hom comme de la Jonxion, la SEMPAT change de nom et devient TANDEM. Le Grand Belfort détient 34 % des parts, avec un capital de 52,2 M€.

LA SODEB



Le Grand Belfort est actionnaire de la SODEB à hauteur de 29,18 % et participe aux orientations et au suivi de la SODEB, SEM d'aménagement en charge de l'aménagement de certaines zones d'activités économiques du Grand Belfort par le biais de concession d'aménagement.

Le bilan d'activité et financier de la société est présenté annuellement au Conseil communautaire.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

LA PATINOIRE



SES MISSIONS

L'enjeu principal de l'équipement est de favoriser la pratique du patinage par, et pour, le plus grand nombre d'usagers avec un rayonnement allant au-delà du périmètre géographique de l'agglomération :

- Accueil du public pour la pratique du patinage de loisir lors de séances publiques classiques (avec animation musicale), à thèmes, ou encore lors de stages d'apprentissage (durant les vacances scolaires pour ces derniers)
- Accueil et apprentissage du patinage aux scolaires
- Mise à disposition de l'équipement aux clubs de sports de glace pour leurs entraînements et compétitions (danse sur glace, patinage artistique, hockey sur glace, patinage de vitesse ballet sur glace)
- Organisation de manifestations sportives, de spectacles ou d'événements

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

- 12 agents titulaires, 1 contractuel mensualisé et 4 vacataires horaires
- 6 éducateurs contractuels horaires
- Une piste de glace de 58 m sur 28 m soit 1 624 m²
- 119 heures d'utilisation hebdomadaire

MOYENS FINANCIERS

Fonctionnement (hors fluides, RH, ...)	94 086 €
Investissement matériel	25 465 €
Recettes	180 934 €

53 190
entrées

Public : 22 009
Scolaires : 13 686
Clubs : 16 375
Spectateurs : 1 120

LES PISCINES



SES MISSIONS

Les deux sites communautaires (piscines du Parc et piscine Pannoux) sont chargés d'accueillir l'ensemble des pratiquants de la natation au niveau de l'agglomération avec la politique qui est de favoriser l'accès aux différentes activités aquatiques à tous les usagers :

- Accueil du grand public pour la pratique de la natation et des loisirs aquatiques lors de séances publiques
- Apprentissage de la natation dès 4 ans
- Animations aquatiques avec les bébés nageurs, l'aquagym ou la natation prénatale
- Accueil et enseignement de la natation en milieu scolaire
- Mise à disposition des équipements aux clubs et structures (professionnelles ou d'enseignement spécialisé) pour leurs entraînements et compétitions (natation, plongée subaquatique, sauvetage, triathlon, water polo)

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS {

- 28 agents dont 4 vacataires horaires
- 2 sites : la piscine Pannoux avec 525 m² de plan d'eau, les piscines du Parc avec 250 m² de plan d'eau couvert, 1 280 m² de plan d'eau découvert (et des toboggans aquatiques découverts)
- 86 h 30 d'ouverture hebdomadaire pour la piscine Pannoux, 79 h pour la piscine du Parc, 63 h pour le Stade Nautique (organisation et horaires exceptionnels cette année en raison de la pandémie)

98 905

entrées

Public : 45 896

Scolaires : 29 228

Clubs : 23 781

MOYENS FINANCIERS {

Fonctionnement (hors fluides, RH, ...)	190 400 €
Investissement matériel	29 600 €
Recettes	102 647 €



LE STADE ROGER-SERZIAN

SES MISSIONS {

- Lieu d'entraînement pour les clubs d'athlétisme avec un équipement rénové récemment
- Terrain Honneur de football
- Un terrain stabilisé pour les entraînements de football
- Plus de 1 500 places assises en tribune
- Enseignement de l'athlétisme pour les lycéens
- Une salle de musculation
- Un ensemble de bureaux dédiés à l'ASM Belfort Football club et au MBA (Montbéliard Belfort Athlétisme)

NOMBRE D'HEURES D'UTILISATION {

30 heures
d'utilisation hebdomadaire
de la piste par les clubs
sportifs locaux

19 heures
d'utilisation hebdomadaire
par le lycée Courbet sur la piste
et la salle de musculation

18 heures
d'utilisation hebdomadaire
du terrain stabilisé
par les clubs

67
heures d'utilisation
hebdomadaire totale
(hors matchs)

LA CULTURE ET LE TOURISME



**CONSERVATOIRE
HENRI DUTILLEUX**
MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE

LE CONSERVATOIRE, À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL HENRI DUTILLEUX

Le Conservatoire à Rayonnement
Départemental Henri Dutilleux regroupe 9 sites.

SES MISSIONS

L'établissement a pour vocation de dispenser un enseignement artistique de qualité en s'inscrivant dans le cadre des schémas nationaux d'orientation pédagogique du ministère de la Culture : l'enseignement artistique, l'accompagnement des pratiques artistiques en amateur et l'éducation artistique et culturelle ; la diffusion.

Ses activités s'orientent autour de missions complémentaires :

→ L'enseignement artistique

Trois disciplines (musique, danse et théâtre) organisées par cycle avec des esthétiques musicales très diversifiées : musiques traditionnelles, musiques anciennes, jazz/musiques actuelles, création musicale assistée par ordinateur...

→ Accompagnement des pratiques collectives en amateur

Un projet « Orchestre dans les quartiers » est mis en œuvre avec la Clé d'Offemont et le Centre culturel et social Oïkos des Résidences Bellevue.

Le développement des ateliers de musique et danse en faveur des personnes en situation de handicap à Belfort, Danjoutin et Valdoie est particulièrement important.

1546
élèves

84
enseignants

→ Accueil et partenariat pédagogiques avec les ensembles d'amateurs

8 chorales sur les sites de Belfort, Danjoutin, Montreux-Château et Valdoie

5 orchestres d'harmonies sur les sites de Belfort, Valdoie, Danjoutin, Montreux-Château et Châtenois-les-Forges.

1 ensemble de musique à cordes sur le site de Danjoutin.

Des groupes de jazz et musiques actuelles sur les sites de Belfort et Valdoie.



Mise à jour 2020

EN
LIRE



grandbelfort.fr/fr/conservatoire



LE GRANIT

Grand Belfort Communauté d'Agglomération soutient une politique culturelle dans différents domaines : enseignement musical, diffusion, valorisation du patrimoine, soutien aux associations culturelles : Eurockéennes, Centre chorégraphique, le Granit...

Le financement du Granit vise à inscrire la scène nationale dans les dynamiques engagées d'actions culturelles éducatives, d'animation de la Ville de Belfort, de développement des pratiques amateurs, de diffusion et de soutien à la création.

Par l'ensemble de ses actions, le Granit contribue à la structuration des politiques publiques culturelles du Grand Belfort et au rayonnement artistique de notre territoire.

Une subvention de fonctionnement de 618 000 € a été versée à l'association en 2020 ainsi que 30 000 € d'investissement.

Par ailleurs, près de 114 490 € ont été investis en 2020 pour la restructuration des bureaux du 1^{er} étage du Granit, la réfection de la toiture et la sécurité incendie.

LE TOURISME



→ Le pôle touristique de Montreux-Château

Le Grand Belfort a la gestion du pôle touristique de Montreux-Château.

Il comprend une halte fluviale équipée pour accueillir huit bateaux, une aire de camping-car qui propose sept places, la péniche restaurant qui est propriété du Grand Belfort.

→ Belfort Tourisme

Depuis 2017, Grand Belfort subventionne l'Office de Tourisme qui met en œuvre les mesures permettant de développer l'activité touristique sur l'agglomération.

(Versement d'une subvention annuelle de 371 000 €).

→ Le partenariat avec le Comité Régional du Tourisme

Grand Belfort participe aux actions marketing du CRT Bourgogne-Franche-Comté.

(Versement d'une subvention annuelle de 17 500 €)

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

SES MISSIONS



Linéaire de réseau d'eau potable : **738 km**
Linéaire de réseau d'assainissement : **780 km**



Exploitation et maintenance
de deux zones de captage,
de **19 réservoirs**

Production, traitement
et stockage de l'eau potable,
environ 5,4 millions de m³ par an



Exploitation de **77 postes de refoulement**,
de **39 bassins de rétention des eaux
pluviales** et de **9 bassins d'orage**

Entretien
des **2 400 points d'eau incendie**



Gestion
de **11 unités de dépollution
des eaux usées**



EN
LIRE



Les rapports d'activité du service public sont téléchargeables sur
[grandbelfort.fr/rubrique eau & assainissement / téléchargements](http://grandbelfort.fr/rubrique_eau_&_assainissement_téléchargements)

TRAITEMENT DES EAUX USÉES } SUR LES COMMUNES DE GRAND BELFORT



Mise à jour 2020
UDEP : usine de dépollution

■ Station de Belfort - 110 00 EqH	■ UDEP Bourogne ZI - 5 000 EqH
■ Assainissement autonome	■ UDEP Bourogne Village - 1 500 EqH
■ UDEP Bavilliers - 15 000 EqH	■ UDEP Montreux-Château - 4 000 EqH
■ UDEP Meroux - Vézelois 2 400 EqH	■ UDEP Fontaine - 1 500 EqH
■ UDEP Denney - 3 200 EqH	■ UDEP Phaffans, Bessoncourt - 3 600 EqH
■ UDEP Chèvremont - Pérouse - 4 000 EqH	■ Buc : lagune intercommunale avec 2 autres communes SIABEM - 840 EqH
■ UDEP Trévenans Sud Savoureuse - 17 000 EqH	

LES DÉCHETS MÉNAGERS

SES MISSIONS

→ Collecte des ordures ménagères et assimilées
(la compétence traitement étant transférée au SERTRID)

→ Collecte des encombrants en déchetteries et des gros encombrants sur rendez-vous en porte-à-porte

→ Collecte sélective des emballages recyclables, en points d'apport volontaire pour le verre, et en porte à porte pour les autres recyclables

Au 31 décembre 2020

90
agents au service des Déchets Ménagers

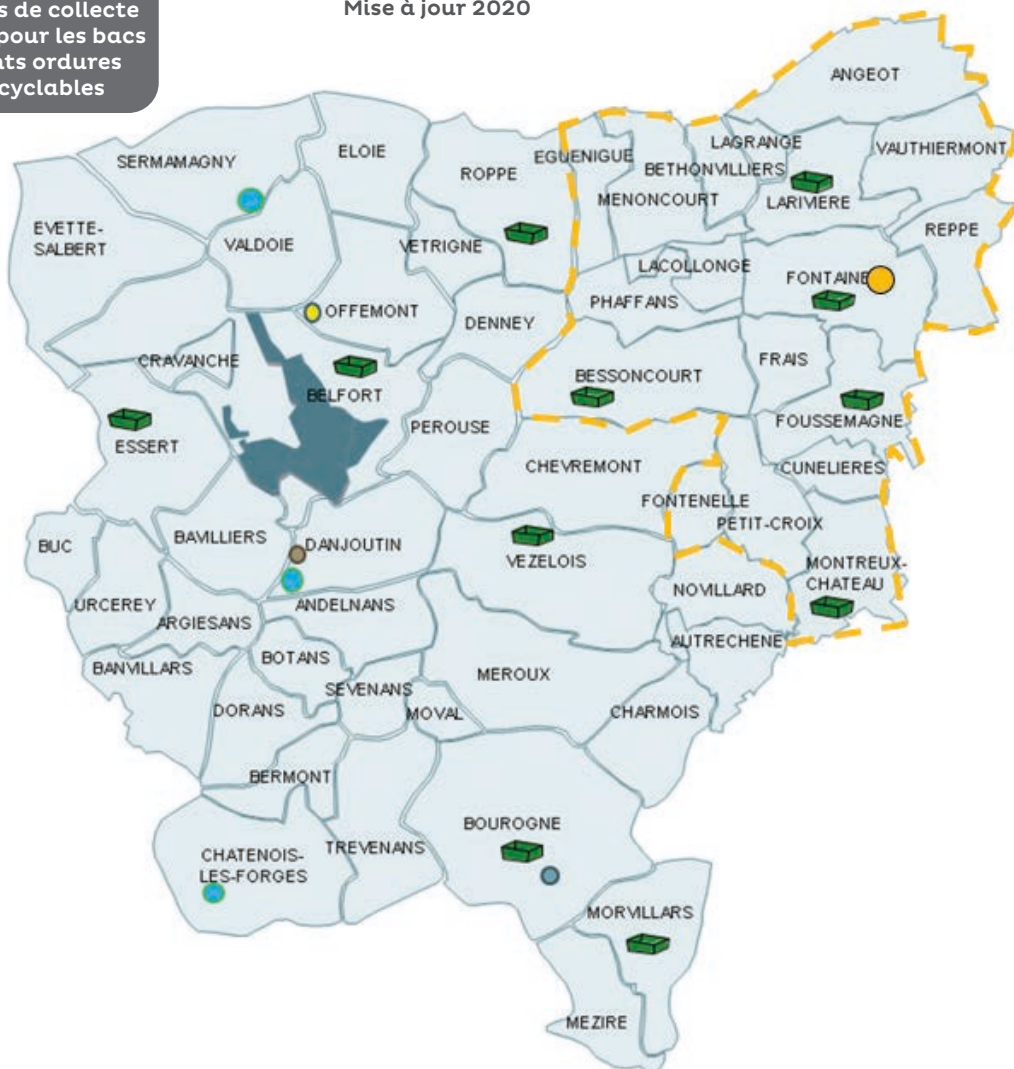
20
camions de collecte dont 12 pour les bacs roulants ordures et recyclables

EN LIRE



Le rapport d'activité complet du service public des déchets ménagers est disponible sur [grandbelfort.fr/rubrique déchets / rapport d'activité](http://grandbelfort.fr/rubrique%20d%C3%A9chets%20-%20rapport%20d'activit%C3%A9)

Organisation du service
Mise à jour 2020



- C1+1/2, une collecte OMR (ordures ménagères résiduelles) par semaine, et une collecte sélective toutes les deux semaines ou PAV
- C2+1, deux collectes OMR et une collecte sélective par semaine
- 18 communes ex CCTB en extension de consigne de tri et dont les bacs sont collectés en prestation

- Benne à déchets verts accessible au public
- Déchetterie mobile
- 3 déchetteries fixes (Grand Belfort)
- Le quai de transfert OMR (SERTRID)
- La plateforme de transfert Collecte Sélective (Est Recyclage sous contractant de SCHROLL)
- L'UIOM (SERTRID), incinérateur à production d'électricité



L'ENVIRONNEMENT

LES ACTIONS }



Lutte contre le réchauffement climatique



Préservation et mise en valeur des milieux naturels



Préservation des ressources naturelles



Prévention des risques pour l'environnement



Information du grand public



Dialogue avec les associations environnementales



La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

LE CADRE DE VIE



MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

Trois techniciens sont chargés, à la direction du cadre de vie, de suivre l'entretien des espaces verts

- HUBNER Eric : technicien, planifie l'entretien des espaces verts ainsi que les opérations de propreté manuels des sites du GBCA.
- BAYARD Carole : technicienne principale, chargée de la gestion du patrimoine arboré sur les sites du Grand Belfort.

→ COSTA Sylvain : technicien, organise le balayage mécanisé dans les Zaïcs, les aires d'accueils des gens du voyage, et dans les déchetteries.

Un véhicule est mis à la disposition des techniciens pour suivre les travaux d'entretien des sites concernés.

BUDGET 2020

Les montants des lignes de crédits allouées pour l'entretien des espaces verts, la gestion des arbres, et la propreté des sites en 2020 sont répartis comme suit :

Fonctionnement :

- Entretien des espaces verts des ZAIC : (+13,06 % par rapport à 2019) **295 000 € TTC**
- Maintenance des arbres sur les ZAIC : (+56.71 % par rapport 2019) **25 700 € TTC**
- Budget annexe EAU : Entretien des espaces verts de la zone de Captage (Sermamagny) **17 000 € HT**

→ Entretien Propreté des Espaces Naturels : (propreté des espaces naturels) **138 000 € TTC**

→ Balayage mécanisé des ZAICS et des aires d'accueils des gens du voyage : **51 090 € TTC**

→ Balayage mécanisé des déchetteries : **6 500 € TTC**

Section Investissement :

- Restructuration d'espaces verts. Reprise de surfaces engazonnées. Remplacement de végétaux morts ou détruits : **21 220 € TTC**

DÉTAIL DU PATRIMOINE ESPACES VERTS GÉRÉ PAR LE SERVICE CADRE DE VIE



Plantation d'arbres à l'entrée sud de Belfort - 4 grands pins sylvestres

Ce qui représente 50,76 ha entièrement entretenus par entreprise (excepté 8 408 m² de pelouse du Stade Roger-Serzian).

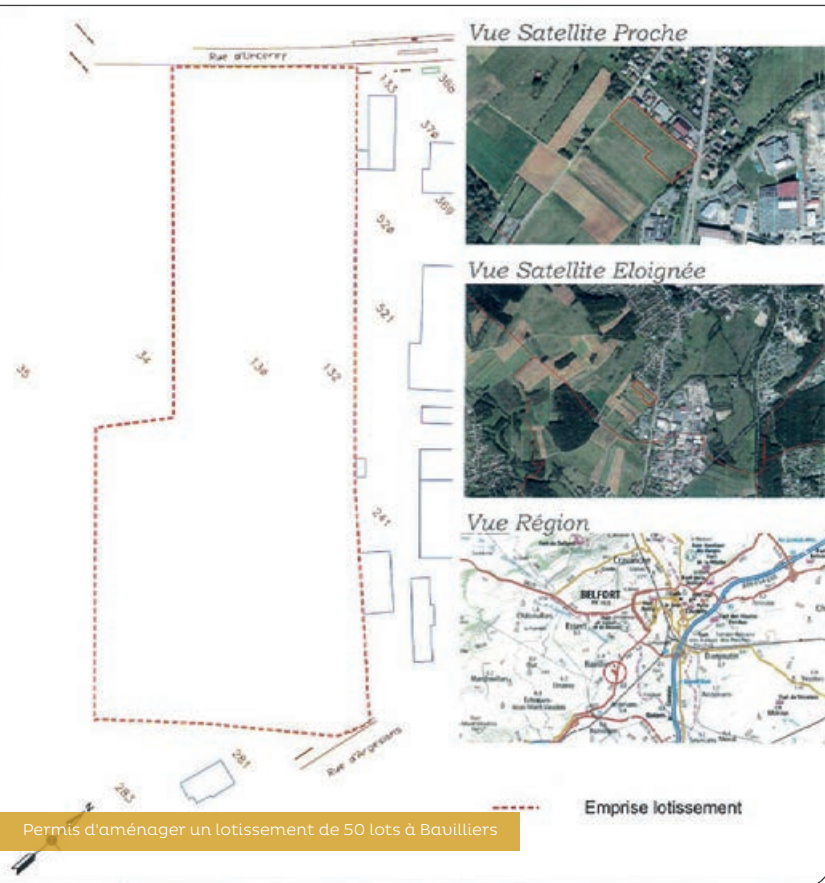
Le dernier recensement des surfaces à entretenir fait apparaître un déficit de 14 676 m² par rapport à 2019. Il s'agit en grande partie des espaces verts situés sur la commune de Phaffans qui a souhaité récupérer l'entretien (surfaces entretenus autrefois par l'ex-CCTB). De même, cette année les bâtiments administratifs (ex-CCTB) ainsi que leurs espaces verts situés à Bessoncourt ont été vendus.

Patrimoine Espaces -verts	
Espaces verts	Surface
Arbustes	29 056 m ²
Pelouse agrément	137 883 m ²
Pelouse sportives	8 408 m ²
Haies	2 588 m ²
Fleurissement	12 477 m ²
Prairie naturelle	* 280 914 m ²
Prairie fleurie	7 645 m ²
Surface minérale	20 009 m ²
Couvre-sol	304 m ²
Broussailles	5814 m ²
Boisement	2543 m ²
TOTAL (GBCA)	507 641 m²

*Dont 83 000 m² sur la zone captage de Sermamagny

L'URBANISME

L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME



Depuis 2017, le service assure, pour 50 communes du Grand Belfort, l'instruction technique et juridique de toutes les demandes d'utilisation du sol et propose aux maires une réponse aux certificats d'urbanisme, certificats d'urbanisme opérationnels, déclarations préalables de travaux, permis de construire, de démolir ou d'aménager.

Cette continuité d'instruction, imposée par la loi Alur (rappel, suite à l'arrêt de la mise à disposition des services de l'Etat), est assurée par une équipe de 13 agents.

4 703

dossiers du droit
des sols en 2020

5

recours gracieux

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

LA POLITIQUE DE L'HABITAT

SES MISSIONS }

- La mise en œuvre et le suivi de la politique de l'habitat du Grand Belfort, et notamment du programme local de l'habitat (PLH)
- La gestion de la délégation de compétence des aides à la pierre : programmations à l'échelle des opérations de logements sociaux, attributions et versements des aides pour le compte de l'Etat et de l'Anah
- La gestion des aires d'accueil des gens du voyage : trois aires permanentes et une aire de grand passage
- Le pilotage de projets ambitieux comme l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, le programme opérationnel de prévention d'accompagnement en copropriétés
- Le suivi des garanties d'emprunt et du contingent de logements réservés du Grand Belfort

LA POLITIQUE DE LA VILLE

SES MISSIONS }

Le suivi et la mise en œuvre du contrat de ville 2015-2020 : ce document est porté par le Grand Belfort et l'Etat. Il définit les actions à mettre en œuvre dans les cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville de l'agglomération.

Le suivi et la mise en œuvre du programme de renouvellement urbain (PRU) : ce programme constitue le volet urbain du contrat de ville, il est également porté par le Grand Belfort. Le PRU concerne le quartier des Résidences et permet une intervention renforcée sur l'habitat, les équipements et les espaces publics pour corriger les dysfonctionnements urbains de ce quartier.

LES GARDES CHAMPÊTRES TERRITORIAUX

Le service agit sur 47 communes adhérentes dans le périmètre du Grand Belfort.

SES MISSIONS PRINCIPALES

La qualité de vie dans la commune

Contraventions
aux arrêtés municipaux,
tapages, périls,
ivresse sur voie
publique,
débits de boissons...

La police routière

Arrêt de stationnement
des véhicules, contrôle
des pièces afférents
à la circulation
des véhicules,
contraventions

Les animaux

Capture et piégeage,
nuisances sonores,
sauvetage, recherche de
propriétaire,
restitution ou mise en
fourrière, gestion des
animaux dangereux...

Pêche/Chasse/ Protection de l'environnement

Défaut de carte et
permis, taille non
réglementaire des
poissons, contrôle du
carnet de prélèvement
des munitions,
des pièges

Les dépôts sauvages

Surveillance des
éco-points, recherche
d'indices, contact avec
les contrevenants,
ramassage des dépôts
de petits volumes

La police funéraire

Surveillance des
cimetières et des lieux
de sépultures

L'urbanisme

Périls et constats

1870
interventions

758
pour des animaux

648
surveillances générales des
bancs communaux

55
dépôts sauvages

54
pollutions

8
postes de gardes champêtres

2
postes d'ASVP

4
véhicules

1
VAN

1
cynémomètre, matériel de
piégeage et de transport
des animaux

LE NUMÉRIQUE

L'ambition du Grand Belfort est de doter l'ensemble des communes membres d'infrastructures numériques de haut niveau à travers deux axes forts :

- **L'école numérique** consiste à équiper l'ensemble des classes élémentaires d'un vidéoprojecteur interactif, d'un ordinateur portable pour l'enseignant, d'un ordinateur fixe pour les élèves ainsi que des classes mobiles de tablettes mutualisées toutes les 4 classes. Déjà 267 classes équipées et 95 classes mobiles en circulation. Un Espace Numérique de Travail (ENT) vient compléter le dispositif afin que les élèves disposent d'un support numérique centralisé accessible également depuis la maison.
- **Le Groupe fermé d'utilisateurs (GFU)** relie toutes les mairies et toutes les écoles à un réseau fibre optique à haut débit de connexion.



SES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES }

22 agents composent la DSI mutualisée structurée en 4 pôles :

- Centre de service utilisateur
- Maintien en condition opérationnelle
- Système d'information géographique
- Projets



100 serveurs virtualisés partagés avec la Ville de Belfort



396 PC



79 imprimantes



295 téléphones sous protocole internet et 37 lignes isolées



190 GSM et 189 GSM automates

L'APPUI AUX COMMUNES

CONTRIBUTIONS ET AIDES FINANCIÈRES

Plus de **30 M€** de reversement direct ou de prise en charge pour le compte des communes membres : une partie importante du budget du Grand Belfort est reversée à ses communes membres sous forme d'attribution de compensation (**23,6 M€**), de prise en charge du FPIC (**198 K€**) et de contribution au SDIS (**5,7 M€**).

Des fonds de concours dédiés : fonds d'aide aux communes (**200 000 € en 2020**), plan paysage, fonds de valorisation du patrimoine.

COMMUNE	DÉLIBÉRATION DU CC	INTITULÉ DE L'OPÉRATION	MONTANT
AUTRECHÊNE	30/01/2020	Achat d'un véhicule	5 7730.50 €
	30/01/2020	Travaux de busage rue d'Autrage	7 195 €
	30/01/2020	Travaux d'éclairage public	1 146.50 €
BANVILLARS	14/12/2020	Rénovation voirie rue des Breuils et Impasse des Peupliers	9 951.82 €
BERMONT	30/01/2020	Enfouissement réseaux secs secteur des Cabris	10 567 €
	30/01/2020	Achat d'un défibrillateur	794 €
	30/01/2020	Réfection de voirie rue du Fort	7 100 €
BETHONVILLIERS	15/10/2020	Aménagement rue du Petit Bois	6 734.66 €
DORANS	24/07/2020	Achat d'un tracteur tondeuse	3 900 €
	24/07/2020	Eclairage public	1 380 €
	24/07/2020	Travaux chemins ruraux	3 107 €
	24/07/2020	Travaux carrefour à feux rue des Lilas	11 275 €
FONTAINE	30/01/2020	Remplacement matériel informatique	3 441 €
	14/12/2020	Reprise affaissement rue du Vieux Moulin	5 153 €
	14/12/2020	Mise en enrobé rue du Tilleul côté pair	6 205 €
FONTENELLE	14/12/2020	Création de trottoirs rue du Tilleul côté impair	3 272 €
	30/01/2020	Remplacement luminaire éclairage public	4 062.10 €
FOUSSEMAGNE	14/12/2020	Aménagement voirie rue du Prairot	1 859 €
	30/01/2020	Enfouissement et mutation poste de transformation rue du Lavoir	5 049.75 €
MENONCOURT	30/01/2020	Création aire de retournement rue de l'ancienne douane	2 874.60 €
	15/10/2020	Remplacement zinguerie groupe scolaire	743.63 €
	15/10/2020	Câblage électrique et réseaux pour l'école numérique	2 000 €
	14/12/2020	Achat d'équipements de Mairie	3 910 €
NOVILLARD	30/01/2020	Extension du réseau d'eau potable rue des Vergers -AA169	3 392 €
	30/01/2020	Achat signalétique multidirectionnelle	1 525 €
	30/01/2020	Extension réseau électrique rue des Vergers	2 384 €
	30/01/2020	Achat matériels	406 €
	15/10/2020	Travaux extension réseaux secs rue des Vergers	1 621 €
REPPE	15/10/2020	Travaux de voirie rue du Moulin	3 195 €
	14/12/2020	Création carrefour à feux récompenses Grand Rue/Rue des Chenecées	4 079.84 €
	30/01/2020	Performance énergétique salle communale et Mairie-école	10 000 €
SERMAMAGNY	14/12/2020	Aménagement salle du Conseil municipal	2 241.40 €
	14/12/2020	Achats matériels	1 745.14 €
URCEREY	30/01/2020	Achat d'un tracteur	10 701.57 €
	30/01/2020	Création aires de ramassage scolaire	4 672.80 €
	30/01/2020	Remise en état façade de la Mairie	1 711.63 €
VÉTRIGNE	30/01/2020	Aménagement atelier municipal et salle de stockage	57 982.53 €

LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES }

La direction des affaires juridiques apporte des conseils tenant aux marchés publics, à des problématiques foncières, des questions assurantielles.

.....

SERVICE DES ASSEMBLÉES }

Communique des informations générales aux élus et aux secrétariats des communes (délibérations, informations conseils, transmission d'arrêtés du Président).

.....

L'AIDE AUX COMMUNES POUR L'ÉLABORATION DE LEURS DOCUMENTS D'URBANISME }

En 2020, 18 communes sont engagées dans le dispositif et bénéficient du soutien du Grand Belfort.



LE SERVICE AUX COMMUNES

LES ACTIONS MENÉES PAR LE SERVICE AUX COMMUNES EN 2020 ONT PORTÉ SUR :

- Conseils ponctuels pour des aménagements urbains, avis pour des règles de sécurité (par exemple règle de conformité pour une passerelle, schéma pour dispositif de sécurité).
- Interface pour les communes entre différentes institutions ou collectivités : réunions avec la cellule risque inondation de la DDT, services de la DRAC.
- Réflexions et programmation pour des opérations d'aménagement urbain ou de construction d'équipements publics en vue de la réalisation de dossiers de subvention (DETR, fond d'aide aux communes de l'Agglomération).
- Accompagnement des communes en tant qu'assistant au maître d'ouvrage pour le lancement et le suivi procédural de marchés publics (travaux de voirie, équipements multisports, marchés de maîtrise d'œuvre).

Au total ces actions ont représenté 83 réunions et 23 dossiers finalisés sous la forme de notes, marchés, programmes, études de faisabilité. Ces missions ont également fait l'objet d'une concertation avec les services de Grand Belfort : urbanisme, eau et environnement, patrimoine espace public mobilités, déchets ménagers, énergie, Direction des affaires juridiques.



François Binoux-Rémy, directeur du service aux communes, est en lien direct avec le directeur général des services techniques. Il vient en soutien aux 52 communes du Grand Belfort, leur apporte des conseils dans le domaine technique et administratif sur la programmation et le montage d'opérations d'aménagement urbain ou de construction.

Les principales communes où une intervention s'est traduite par un dossier formalisé sont les suivantes :

Autrechêne : note réglementation pour passerelle

Belfort : dossier programme, procédure et marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place de la République en appui de la Direction du Patrimoine Bâti, de l'Espace Public et des Mobilités de la Ville de Belfort.

Bermont : note programmation de voirie.

Bessoncourt : accompagnement de la commune pour la conduite d'opération de la Maison Favez (cabinet médical et logements). Participation à la réflexion pour l'entrée de la commune (nord-est)

Botans : convention maîtrise d'œuvre pour la mise en sécurité du 1er étage de la Mairie.

Bourogne : programmation et marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue Bernardot (périmètre monument historique)

Chèuremont : marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du plafond de l'Eglise du village.

Danjoutin : accompagnement dans le suivi de l'opération de l'îlot centre-ville. Avis sur marché de maintenance de chauffage.

Fontenelle : marché de voirie

Foussemagne : marché de maîtrise d'œuvre pour un diagnostic de consolidation de la synagogue.

Morvillars : marché de Maîtrise d'œuvre pour la restructuration de la Gare en local destiné à de la restauration.

Novillard : note pour différents projets du mandat.

Roppe : programmation pour la construction des ateliers municipaux.

Sévenans : étude de faisabilité pour l'ancienne école et bibliothèque

Vétrigne : programmation pour la construction des ateliers municipaux et l'extension de la Mairie pour une salle multifonction.

LES FAITS MARQUANTS DE L'**ANNÉE 2020**



ECONOMIE

L'AÉROPARC : UN ESPACE STRATÉGIQUE DE TOUS TEMPS



L'histoire de l'Aéroparc se conjugue à travers le temps entre un passé militaire en pleine guerre froide, un espace aéroportuaire précurseur des liaisons Paris-Belfort/Mulhouse et, plus récemment, comme la zone économique d'envergure pour le Grand Belfort. Cette transformation démontre, une fois encore, le rôle stratégique de cet espace au carrefour de l'Europe.

Si l'année 2019 a amorcé de nombreux changements juridiques et foncier, l'année 2020 devait engager la sortie de terre de bâtiments comme celui de Vailog. Malheureusement, personne n'avait prévu l'arrivée de cette crise sanitaire sans précédent, ni sa durée sur l'année 2020. Si des reports dans le démarrage des chantiers ont été constatés, il n'en a pas été de même sur la dynamique des projets présentés. L'Aéroparc a continué à susciter l'intérêt des industriels et des logisticiens matérialisés par deux nouveaux projets d'envergure mais aussi des projets d'extension et de modernisation d'entreprises présentes sur le site.



L'entreprise Vectura, promoteur toulousain spécialisé dans la logistique et l'archivage prévoit la construction d'un entrepôt au sol de 9 000 m² ainsi que 1 000 m² de bureaux mezzanine tout en intégrant 15 000 m² de toiture et 2 auvents latéraux de 3 000 m² chacun.

L'équipement de type « dernier kilomètre » accueillera les activités de préparation de commandes et de livraison de colis d'un opérateur majeur du secteur et prévoit de créer 150 emplois directs et 250 emplois indirects.



Piloté par Rougeot Energie, L'ISTHY ambitionne d'être le centre français de référence en matière d'essai et de certification des réservoirs à hydrogène. De tels réservoirs sont destinés à trouver leur place dans des voitures, mais aussi des camions, des locomotives et même des bateaux.

L'ISTHY a aussi pour vocation à analyser les capteurs de pression et les actionneurs dans le cadre de la boucle hydrogène. Il pourra aussi faire des mesures et essais de composants de réservoirs stationnaires, ainsi que de système de stockage basse pression à base d'hydrures. Ce centre de test unique en Europe est le cinquième équipement

de ce type au monde. Il sera livré en 2 phases dont l'une prévue pour fin 2022 de 2 000 m². Le coût global est estimé à 5 700 000 €.

Bien qu'une pause a été ressenti au cours des différents confinements, de nombreux projets ont vu le jour en 2020 comme le bail signé avec EDF Renouvelable pour implanter une ferme solaire sur 37 ha, l'étude de la création d'une 4^e déchetterie fixe pour les particuliers dont l'investissement porté par le Grand Belfort est de 1 800 000 €. D'autres sont à l'étude comme les projets d'extensions des entreprises implantées (VOESTALPINE, ADLER, groupe ATLANTIC, UREP).

Sur le plan urbanistique, depuis 2004, la zone de l'Aéroparc possède une certification environnementale (ISO 14 001) soulignant les efforts portés sur la gestion de l'environnement sur le site industriel. L'évaluation environnementale réalisée dans le cadre de l'élaboration du PLU de Fontaine et de la révision du PLU de Fossemaigne en 2018 a mis en évidence des enjeux environnementaux sur l'emprise de la zone. Une étude d'impact sur l'environnement réalisée en 2019 sur l'ensemble de la ZAC a confirmé et identifié les secteurs à forts enjeux en matière de zones humides, d'espèces protégées et de biodiversité. Sur le principe « Eviter, Réduire, Compenser », il est prévu de renaturer des terrains actuellement imperméabilisés, au titre des compensations environnementales intégrées au projet, mais aussi et surtout de réserver davantage de surfaces aux espaces naturels, plus de 22 ha, pour limiter les impacts sur les zones humides et la biodiversité.

Par délibération du 15 octobre 2020, les membres du conseil communautaire ont décidé d'initier la modification de la ZAC de l'Aéroparc à Fontaine en vue de l'extension de son périmètre sur la commune de Fossemaigne. En effet, son périmètre administratif, défini par l'arrêté préfectoral n°93-1786 du 30 juillet 1993 portant création et approbation du programme des équipements publics de la zone d'aménagement concerté (ZAC) dite « de l'Aéroparc », ne concernait que les terrains situés sur la commune de Fontaine. Pour permettre la poursuite du développement de la ZAC, il s'avérait nécessaire d'étendre son périmètre sur la commune de Fossemaigne.

La modification de la ZAC fera l'objet d'une concertation du public courant 2021 avant d'être présentée pour approbation en conseil communautaire vers la fin 2021.

HISTORIQUE DE L'AÉROPARC }

1947	Aérodrome de Fontaine devient une base militaire de l'OTAN
1966	Fermeture de la base aérienne et réhabilitation en aéroport civil
1992	Rachat par le conseil général du Territoire de Belfort à Fontaine de l'Aéroparc
1993	Création par le Département d'une ZAC à vocation aéronautique
1994	Création du Syndicat Intercommunal de l'Aéroparc pour gérer cette zone
1999	Abandon total de faire de la ZAC une zone à vocation aéronautique Le syndicat décide d'en faire une zone industrielle et tertiaire
2000	Réalisation de la 1 ^{re} tranche d'aménagement de part et d'autres de la RD 60 (viabilisation de 24 ha) Premières implantations industrielles
2003-2005	2 ^e tranche d'aménagement (viabilisation de 30 ha)
2005-2006	3 ^e tranche de travaux (viabilisation de 30 ha)
2007-2008	4 ^e tranche d'aménagement (voirie et espaces verts)

SPORT LA NOUVELLE PISCINE INTERCOMMUNALE S'ÉRIGE AU PARC DE LA DOUCE

Démarré en mai 2018, le chantier de la nouvelle piscine intercommunale du Parc de la Douce à Belfort s'est poursuivi malgré les difficultés de la crise sanitaire. Elle vient remplacer l'ancien équipement construit en 1976.

LE BÂTIMENT S'ORGANISE SUR TROIS NIVEAUX

- Depuis le parvis, les usagers accèdent à un hall accueillant, offrant une vue plongeante sur les espaces nautiques et le parc de la Douce. C'est à ce même niveau que se situent les espaces administratifs.
- En niveau semi enterré, mais de plain-pied avec le bassin olympique, se trouvent les vestiaires, organisés pour les différents segments de pratique (scolaires et clubs, public, fonctionnement hiver et été) avec une

gestion des flux simple, sécurisée et coordonnée.

À ce même niveau, les usagers accèdent aux plans d'eau intérieurs qui sont constitués d'un bassin sportif et d'un bassin de loisirs et d'apprentissage.

L'espace bien-être jouxte les bassins. Il comprend saunas, hammam, spa et un espace de relaxation avec solarium.

- Les espaces techniques sont au sous-sol.

DES INSTALLATIONS TECHNIQUES PERFORMANTES

Les installations techniques aux normes actuelles garantissent un rendement important :

- Les coûts de fonctionnement sont inférieurs ou équivalents aux coûts actuels malgré des surfaces de plans d'eau près de trois fois supérieures à l'ancienne piscine ;
- La mutualisation avec les installations techniques de la patinoire permettra des économies d'énergie. Ainsi, la chaleur produite

lors de la fabrication de la glace, au lieu d'être évacuée à l'extérieur, est récupérée pour chauffer le nouvel équipement et l'eau des bassins. Cette opération de mise en synergie a été l'occasion de remplacer le système de production de froid de la patinoire par un système beaucoup plus efficace et respectueux de l'environnement.

Le projet répond ainsi, à la fois dans sa technique comme dans son architecture, à une démarche de « Haute qualité environnementale ».

FINANCEMENT

Coût des travaux : 12,9 M€, travaux, études, et démolition de la piscine existante compris.



Vidéo sur : bit.ly/piscineGrandBelfort

Subventions :	
CADD Région Bourgogne Franche-Comté	1 165 000 €
Rénovation urbaine Région Bourgogne Franche-Comté	1 800 000 €
FEDER	2 000 000 €
Centre national de développement du sport	400 000 €
Fonds propres Grand Belfort	8 226 626 €

RENOUVELLEMENT URBAIN



SIGNATURE DE LA CONVENTION ANRU { LE 6 AOÛT 2020

Bien que le projet de renouvellement urbain du quartier des Résidences ait été validé dès 2018 par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et que les premières opérations ont pu démarrer en 2019, il fallait concrétiser les engagements de chaque maître d'ouvrage, partenaire ou financeur dans une convention pluriannuelle.

Elaborée en 2019, elle a obtenu une autorisation de signature au début de l'année 2020 et a été mise en signature après sa validation par les exécutifs des signataires et finalement signée électroniquement le 6 août 2020 après signature du Préfet du Territoire de Belfort.

Cette convention comprend notamment la répartition par opération et par financeur de tous les financements du programme, soit environ 68 M€.

Elle permet aux maîtres d'ouvrage de bénéficier d'un concours financier de l'ANRU de 12,9 M€ : 8,5 M€ de subvention et 4,4 M€ de prêts bonifiés pour l'ensemble du programme. Ces financements pourront être sollicités à compter de 2021 sur la nouvelle plateforme dématérialisée de l'ANRU en cours de mise en service.

ENVIRONNEMENT

ECONOMISER ET DIVERSIFIER

LA RESSOURCE EN EAU

La ressource en eau sur le territoire du Grand Belfort est fragile : située en tête de bassin versant, elle se trouve fréquemment en quantité insuffisante lors des périodes de sécheresse ces dernières années ayant démontré une tendance à l'aggravation du phénomène avec un recours plus fréquent à la ressource en eau complémentaire de Mathay.

Grand Belfort Communauté d'Agglomération a entrepris d'agir selon deux axes.

UNE GESTION DE L'EAU SOBRE ET RESPONSABLE

Le Grand Belfort a très nettement amélioré son rendement de réseau et cherche à promouvoir des actions pour éviter le gaspillage : alerte des usagers en cas de fuite, récupération d'eau, etc

UN HAUT RENDEMENT DU RÉSEAU = 84,3%

L'année 2020 est encore marquée par une légère hausse du rendement du réseau. Il a fortement progressé ces dernières années, suite au renouvellement des conduites les plus fragiles (voir page 43, les travaux dans les communes) et au déploiement des outils de détection et de sectorisation.

	Volumes produits	Volumes vendus	Rendement
Volumes bruts	6 200 554 m ³	5 014 200 m ³	-
Volumes consommés non comptabilisés	-	213 750 m ³	-
TOTAUX	6 200 554 m³	5 227 950 m³	84,3%

FINALISATION DE LA RADIO-RELÈVE

La radio-relève est un dispositif permettant de relever l'index des compteurs d'eau à distance. Elle est réalisée par un procédé original : les camions de relèvement des ordures ménagères sont équipés d'un concentrateur qui enregistre les index lors de chaque tournée. Ce système permet de détecter les anomalies de consommation et donc d'en informer les abonnés concernés. Au-delà de l'intérêt pour les abonnés, il existe également un intérêt environnemental puisque cela contribue à économiser la ressource en eau.

Aujourd'hui, le déploiement de la télé-relève est terminé avec la mise en place de pas moins de 30 596 têtes émettrices sur les 52 communes du Grand Belfort

Cette recherche de sobriété est un élément important qui permet de limiter les impacts de la raréfaction de la ressource mais cela n'est pas suffisant compte tenu de la fragilité de cette dernière en période de sécheresse.



Avec ses 13 millions de m³, le barrage de Champagney peut constituer une potentialité de diversification de la ressource en eau.

LA RECHERCHE DE NOUVELLES RESSOURCES }

Ce plan comprenait deux actions principales :

Action externe :
avec l'étude de la possibilité de mobiliser l'eau du barrage de Champagney.

Ce projet est apparu comme potentiellement réalisable, avec néanmoins des contraintes non négligeables. Il s'agit d'un projet de grande ampleur qu'il convient de replacer dans son contexte. Grand Belfort Communauté d'Agglomération, n'est pas la seule collectivité à connaître des difficultés

d'approvisionnement en eau à l'échelle de l'Aire Urbaine. Actuellement il existe de nombreuses interactions et interconnexions entre collectivités compétentes, qui permettent des soutiens mutuels. C'est pourquoi, il a paru opportun à ce stade que le dossier soit porté à une échelle plus large pour un temps de maturation politique. Le dossier a ainsi été transféré au Pôle Métropolitain qui mène actuellement des rencontres entre les différents acteurs du secteur pour tenter de faire émerger un consensus autour de ce projet.

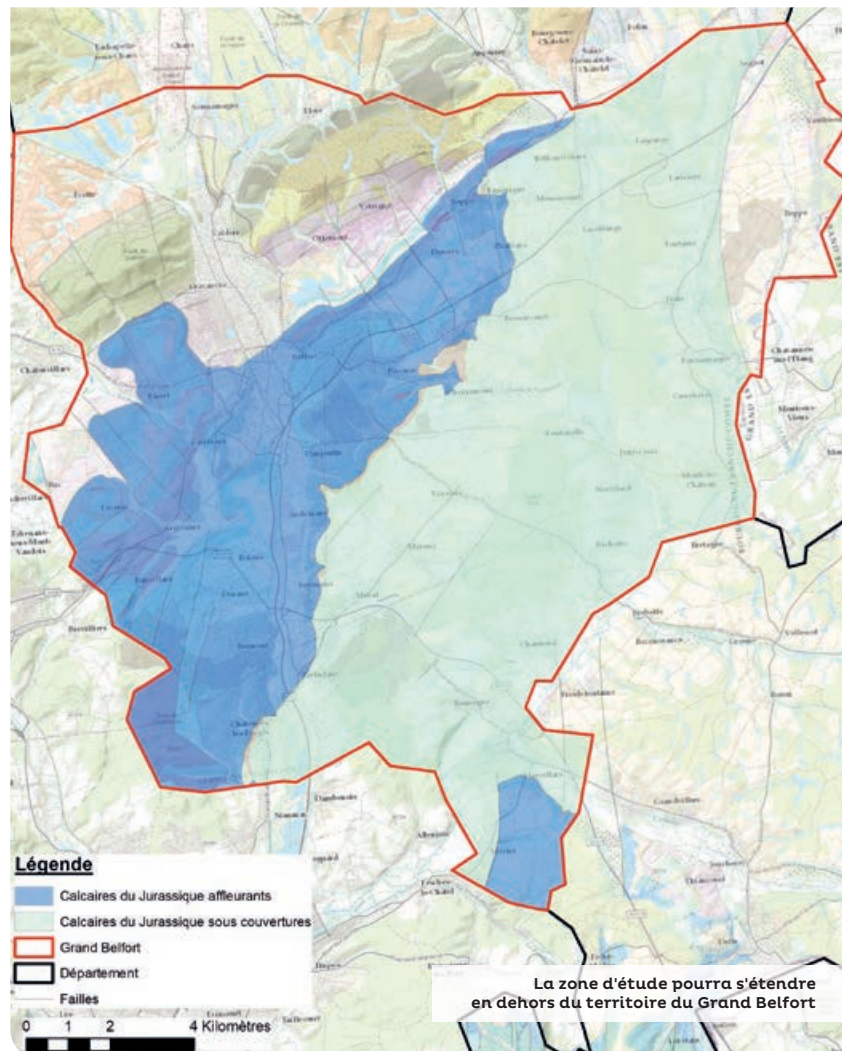
Action interne :
consistant à étudier la possibilité de nouveaux forages sur le périmètre du Grand Belfort.

Grand Belfort Communauté d'Agglomération a par ailleurs mené une première phase d'étude avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Cet organisme public de recherche a notamment pour vocation d'établir des actions de recherche partenariale dans ses domaines d'expertise.

L'objectif principal est de trouver une nouvelle ressource en eau, présentant le meilleur potentiel possible pour une exploitation en vue de l'utiliser pour l'alimentation en eau potable. Dans un premier temps un état des lieux des différents systèmes hydrogéologiques a été réalisé en s'appropriant notamment les connaissances déjà acquises et ainsi cibler les aquifères les plus pertinents en vue de trouver une nouvelle ressource.

Cette phase est terminée a conduit à cibler l'entité hydrogéologique des calcaires du Jurassique comme potentiellement la plus favorable. La compréhension du fonctionnement et l'estimation de l'exploitabilité de cette entité sont dépendantes de programmes d'acquisition de nouvelles connaissances en cours avec le BRGM.

ZONE D'ÉTUDES GRAND BELFORT } CALCAIRES DU JURASSIQUE AFFLEURANT ET SOUS COUVERTURE



SANTÉ

SUR LE FRONT DE LA CRISE SANITAIRE



LA POURSUITE DU SERVICE PUBLIC

Lors du premier confinement total, à l'image du service des déchets ménagers qui n'a cessé d'assurer sa mission de salubrité publique alors que de fortes incertitudes pesaient sur la qualification du virus et que les masques étaient indisponibles, les agents du service public de Grand Belfort Communauté d'Agglomération et de ses communes membres sont restés mobilisés pendant tout le temps de la crise sanitaire.

183 agents ont bénéficié de la prime de 20€ nets par jour de présence pendant le premier confinement.



UN FONDS D'AIDES AUX ENTREPRISES ACCÉLÉRATEUR DES PROJETS D'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

Le Grand Belfort et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont souhaité soutenir et accompagner l'économie de proximité en mettant en place un fond d'aide à l'investissement de plus de 500 000 €.

Le Fond Régional des Territoires s'adresse aux Très Petites Entreprises (TPE) situées sur le Grand Belfort, sans salarié ou comportant au maximum 10 salariés inclus équivalent temps plein, venant ainsi en complément des aides de l'Etat à l'échelle nationale.

Son objectif est de permettre la reprise de l'activité en soutenant l'investissement matériel et immatériel tout en intégrant la question environnementale et l'emploi. Le montant de la subvention d'investissement peut soutenir jusqu'à 10 000 € d'aides pour des projets créateurs d'emploi et jusqu'à 5 000 € pour des projets de rénovation énergétique, d'acquisition de matériel et aux process de production. Le soutien peut également prendre en charge le remboursement d'emprunt lié à l'investissement allant jusqu'à 3 mois d'annuité dans la limite de 5 000 € maximum.

COMMUNES

LES PRINCIPAUX TRAVAUX

- **Renouvellement des canalisations d'eau potable** sur les communes d'Argiésans, Autrechêne-Novillard, Belfort (avenue des 3 Chênes, avenue Bohn, rue de la Marseillaise), Buc, Fontaine (1^{re} tranche), Lagrange (1^{re} tranche), Offemont pour un montant de 1 450 000 € TTC
- **Renouvellement des réseaux d'eaux pluviales** à Argiésans, Belfort (avenue Bohn et rue de la Marseillaise), Danjoutin, Éloie, Moruillars, Pérouse, Trevenans pour un montant de 650 000 € TTC
- **Création d'un second siphon sur le réseau d'assainissement** à Valdoie à proximité du pont Blumberg
- **Travaux d'assainissement** dans les communes d'Argiésans, Banvillars, Belfort (rue de la Marseillaise), Chatenois-Les-Forges, Denney, Fontaine (1^{re} tranche) pour un montant de 1 165 000 € TTC
- **136 nouveaux branchements réalisés** (66 branchements assainissement et 70 branchements d'eau potable)



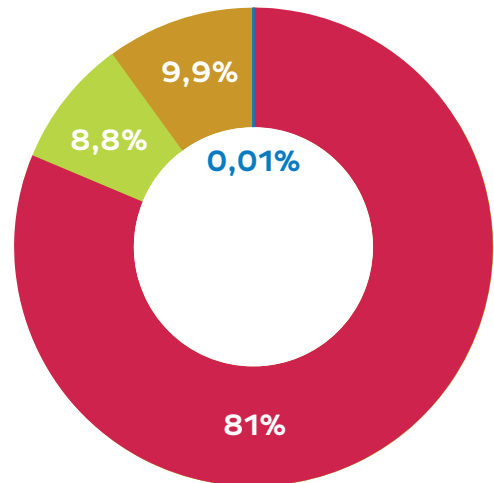
Renouvellement de la canalisation de l'avenue des 3 chênes à Belfort

REPÈRES **BUDGÉTAIRES**

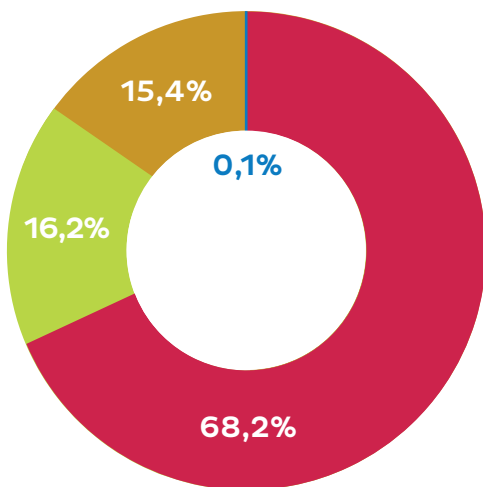
COMPTES ADMINISTRATIFS

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2020 : 83,45 M€ }

	2020	2019	ÉVOLUTION
Budget principal (y compris le service des déchets ménagers)	67 841 379 €	68 964 380 €	-1,63%
Budget de l'eau	7 341 328 €	7 523 640 €	-2,42%
Budget de l'assainissement	8 260 190 €	7 628 664 €	+8,28%
Budgets lotissements	10 724 €	27 603 €	-61,15%
	83 453 621 €	84 144 287 €	-0,82%

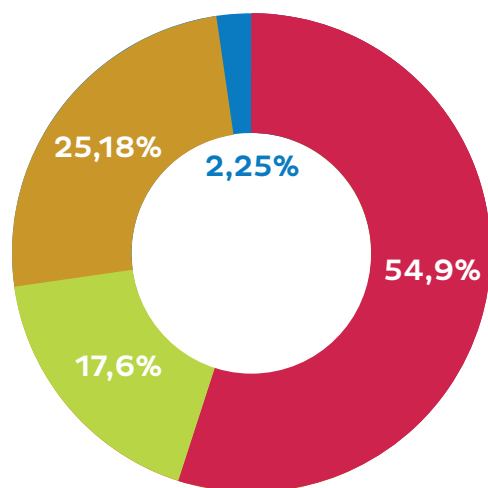


DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2020 : 30,56 M€ }



	2020	2019	ÉVOLUTION
Budget principal (y compris le service des déchets ménagers)	20 851 571 €	22 884 917 €	-8,89%
Budget de l'eau	4 971 310 €	5 188 223 €	-4,18%
Budget de l'assainissement	4 702 975 €	6 581 923 €	-28,55%
Budgets lotissements	35 000 €	35 000 €	0%
	30 560 855 €	34 690 063 €	-11,90%

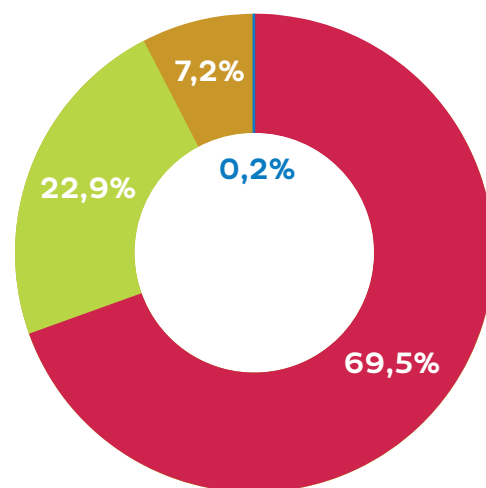
➤ RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2020 : 97,17 M€



	2020	2019	ÉVOLUTION
Recettes fiscales	53 410 470 €	51 185 839 €	+4,35%
Dotations et participations	17 095 912 €	17 387 379 €	-1,68%
Produits d'activité	24 476 487 €	24 369 035 €	+0,44%
Autres recettes	2 191 859 €	3 228 263 €	-32,10%
Total	97 174 728 €	96 170 516 €	1,04%

➤ RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2020 : 22,23 M€

	2020	2019	ÉVOLUTION
Emprunts	15 465 255 €	11 300 385 €	+36,86%
Subventions et dotations	5 111 192 €	10 704 957 €	-52,25%
Excédents de fonctionnement	1 610 733 €	5 853 195 €	-72,48%
Autres recettes	44 808 €	25 486 €	+75,82%
Total	22 231 989 €	27 884 023 €	-20,27%



CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Rougeot Energie
Alexandre Baehr
Laurent Herbrecht
Simon Daval



**GRAND
BELFORT**

Place d'Armes
90020 BELFORT

www.grandbelfort.fr

